JUSQU'À

30 € REMBOURSÉS

SUR VOTRE FACTURE

pour la souscription d'un forfait Starter



Offre valable du 28/03/2017 au 27/06/2017 inclus

Êtes-vous éligible ? Vous êtes éligible si vous remplissez les conditions ci-dessous

- **Vous êtes client SFR La Carte avec une ancienneté de 4 mois minimum**
- **Vous avez souscrit entre le 28/03/2017 et le 27/06/2017, un forfait Starter Mini 2H100Mo, Starter Mini 2H1Go ou Starter 1Go**

Jusqu'à 30 € remboursés sur facture. Le remboursement sur facture ne pourra intervenir à défaut de paiement ou d'incident de paiement, par le client, de la première facture d'abonnement suivant la participation à l'offre de remboursement, ou en cas de rejet de prélèvement bancaire automatique ou s'il est en situation d'impayés sur l'une de ses lignes ou si la ligne est inactive au moment du remboursement.

Comment profiter de cette offre ?

Connectez-vous sur odr.sfr.fr dans les 30 jours suivant votre achat.

- **Sélectionnez l'offre de remboursement concernée**
- **Saisissez votre identifiant et mot de passe SFR**
- **Saisissez votre adresse email ainsi que votre numéro de mobile pour être tenu informé de l'avancement de votre dossier**
- **Validez votre demande**

Il ne sera répondu à aucune demande envoyée par courrier

Et après ?

- **Vous bénéficierez de votre remboursement par avoir sur votre ou vos prochaines factures dans un délai de 5 semaines à compter de la date de réception de votre demande conforme et sous réserve du règlement intégral de la première facture d'abonnement suivant la participation à l'offre de remboursement.**
- **Pour suivre votre demande, rendez-vous sur odr.sfr.fr**

ODR_TREMPLIN_0020002
Offre soumise à conditions, valable en France métropolitaine du 28/03/2016 au 06/06/2017, réservée aux clients SFR La Carte passant à un forfait Starter Mini 2H100Mo, Starter Mini 2H1Go ou Starter 1Go avec un engagement de 12 mois minimum, ayant effectué au moins un rechargement durant les 4 derniers mois pour les clients SFR La Carte, ayant une ancienneté de 4 mois minimum . Le remboursement ne pourra intervenir à défaut de paiement ou d'incident de paiement, par le client, de sa 1ère facture d'abonnement suivant la participation à l'offre de remboursement, ou en cas de rejet de prélèvement bancaire automatique ou s'il est en situation d'impayés ou si la ligne est inactive au moment du remboursement, sous réserve d'envoi du coupon dans les 8 semaines suivant la migration.
Vous bénéficierez de ce remboursement sous forme d'avoir sur une ou plusieurs factures (en fonction du montant mensuel de votre facture) jusqu'à épuisement du montant de l'avoir. Dans l'hypothèse où le client bénéficie déjà d'un avoir sur facture, ce dernier ne bénéficiera du remboursement par avoir de la présente offre qu'une fois le montant du précèdent avoir déduit. Toute demande incomplète ne pourra être prise en compte. Il ne sera répondu à aucune réclamation après le 06/06/2017.
Conformément à la loi Informatique et Libertés, vous disposez d'un droit d'accès ainsi que d'un droit d'information complémentaire, de rectification et d'opposition sur les données vous concernant, utilisées par SFR pour la gestion de votre compte et pour toute opération de marketing direct. Vous pouvez vous opposer à leur communication à des tiers (communication à des fins d'étude ou de prospection pour des opérations commerciales). Pour exercer vos droits, envoyez un courrier avec vos nom, prénom, numéro d'appel SFR et copie de votre pièce d'identité à: «Courrier SFR Mobile- TSA 73917- 62978 Arras Cedex 9.

SFR - R.C.S. Paris 343 059 564 - 16 rue du Général Alain de Boissieu, 75015 Paris
SFR FIBRE SAS - R.C.S. Meaux 400 461 950 - 10 rue Albert Einstein, 77420 Champs-sur-Marne
Ref: Coupon